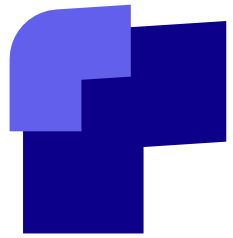


Guide

Les crédits de formation



Mai 2024



Sommaire

- Contexte
- Formations concernées
- Professionnels ciblés
- Modalités de financement et calendrier
- Rôles de chacun dans la gestion des crédits et l'organisation des formations
- Procédure technique pour demander les crédits de formation

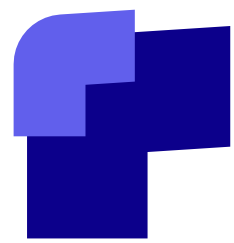




Rappel du contexte

Rappel du contexte dans lequel s'inscrit les financements de la formation des professionnels sur l'inclusion numérique





La feuille de route nationale France Numérique

Ensemble fixe des objectifs partagés pour 2023 - 2027

2017

Stratégie nationale pour un numérique inclusif (SNNI)



 **MINISTÈRE
CHARGÉ DE LA TRANSITION
NUMÉRIQUE ET DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

La transition numérique, actuellement à l'œuvre, impose de porter des politiques ambitieuses pour que chacun puisse se saisir des opportunités offertes, exercer sa citoyenneté et tisser les liens dont notre société a besoin. Cinq ans après le lancement de la première stratégie nationale pour un numérique inclusif, l'Etat, en s'appuyant sur les attentes et préconisations formulées dans le cadre du Conseil National de la Refondation numérique, a souhaité proposer à l'ensemble des partenaires un projet de feuille de route stratégique pour la période 2023-2027. Baptisée « **France Numérique Ensemble** », cette proposition doit pouvoir être discutée pour aboutir, d'ici 1 mois, à une ambition renouvelée, des objectifs partagés ainsi que des livrables immédiatement opérationnels permettant de matérialiser les engagements de chaque partie-prenante en faveur de l'inclusion numérique du plus grand nombre.

Si les Français n'ont jamais été aussi nombreux à utiliser des services numériques et à bénéficier des innombrables opportunités qu'ils permettent, la récente étude du CREDOC – CREAD estime que **31,5% des 18 ans et plus résidant en France métropolitaine sont plus ou moins éloignés du numérique**, faute de maîtriser les compétences numériques élémentaires.

Dans ce contexte, de nombreux acteurs, publics et privés, se sont impliqués dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour un numérique inclusif (SNNI), menée entre 2017 et 2022.

Les différents partenaires, qu'il s'agisse des collectivités locales ou des acteurs de la société civile, soulignent l'effet amplificateur de cette première stratégie sur la prise de conscience des enjeux d'inclusion numérique des Français. La thématique, à la fois nouvelle et complexe pour beaucoup d'acteurs commence à s'ancrer et à produire ses effets dans les territoires les plus avancés.

Cet ancrage est le fruit d'une collaboration fructueuse entre l'État et les collectivités locales, qui trouve notamment à s'incarner dans le déploiement des 4 000 Conseillers Numériques, dont 60% sont des agents territoriaux. Au-delà des acteurs institutionnels, la politique d'inclusion numérique a su favoriser l'émergence d'un secteur d'activité spécifique

et multiforme qu'il convient désormais de consolider et d'accompagner dans la durée.

Afin que la réactualisation de cette feuille de route stratégique réponde bien aux enjeux et attentes des acteurs opérationnels, Jean-Noël Barrot, ministre chargé de la transition numérique et des télécommunications a lancé, fin 2022, un Conseil National de la Refondation numérique.

Pensé comme un cadre de concertation le plus large et le plus inclusif possible, le volet inclusion numérique du CNR a permis aux acteurs de dresser un bilan exhaustif de la SNNI mais surtout de formuler leurs attentes et propositions sur quatre axes thématiques clés : le financement et la gouvernance du secteur ; les parcours usagers et l'outillage des professionnels ; la formation et la structuration de la filière professionnelle ; l'évaluation et le pilotage par la donnée des politiques d'inclusion numérique.

Le projet de feuille de route détaillé ci-après est le fruit de cette riche concertation. Baptisée « France Numérique Ensemble », elle constitue une première proposition qui doit pouvoir être discutée et enrichie par l'ensemble des partenaires afin d'aboutir, d'ici la fin du mois de mai 2023, à un large consensus en termes d'ambition, d'objectifs, mais également de modalités opérationnelles de mise en œuvre.

2023

France Numérique Ensemble

Objectifs 2027



8 M

Personnes accompagnées

25 000

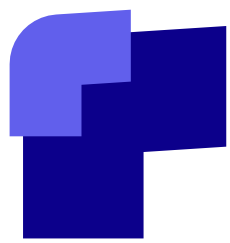
Lieux d'inclusion numérique

20 000

Aidants numériques formés

2 M

Equipements informatiques reconditionnés
accessibles aux ménages les plus modestes



La feuille de route nationale France Numérique Ensemble prévoit de soutenir les acteurs du secteur via la reconnaissance du statut d'aidant professionnel

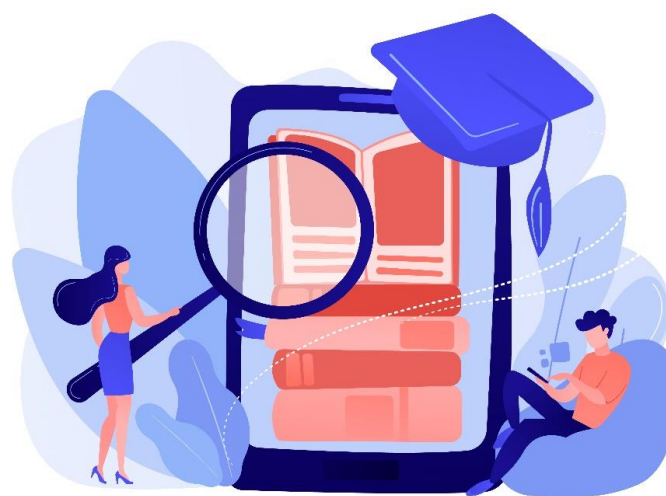


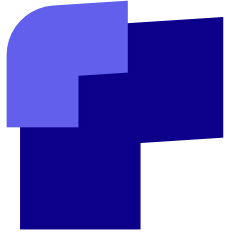
Axe 3 : Soutenir les acteurs du secteur dans leurs travaux de structuration de la filière et renforcer l'adéquation des formations aux réalités opérationnelles.



Engagement #12 :

Améliorer la reconnaissance du statut d'aidant professionnel





En 2024, les gouvernances départementales disposent de plusieurs financements pour leurs feuilles de route

Ce guide



Crédits Ingénierie FNE

5 M €

Elaboration et/ou
mise en oeuvre
de feuille de route



Financement de formation

20 000€
par
départemen
t

Formation Aidants
Numériques /
Aidants Connect



Marché ANCT

Marché

Accompagnement
EPCI et communes

Ces financements sont complémentaires et cumulables.



Cette enveloppe vise à former les professionnels du territoire aux enjeux de l'inclusion numérique et/ou à Aidants Connect

 Formation Aidants Numériques / Aidants Connect	Objectifs	Bénéficiaires	Montants	Par quels moyens ?
	Former les professionnels du territoire à l'inclusion et la médiation numérique et/ou à Aidants Connect	60 professionnels au minimum Hors-conseillers numérique et salariés affiliés à l'OPCO Unifformation	Une dotation de 20 000€ par département	Un bénéficiaire unique des crédits doit être proposé par la préfecture. Il se positionne comme tiers financeur sur son territoire.

Une partie de l'enveloppe peut permettre le financement de frais de gestion.

Dans le cas où un reliquat subsisterait après financement d'un minimum de 60 formations aidants numériques/ Aidants Connect, le bénéficiaire, cette somme peut être utilisée par le bénéficiaire pour financer une des actions d'ingénierie de projet listée dans la présente convention



Les formations

Quelles **formations** peuvent être financées ?





Trois types de formations peuvent être financées grâce aux crédits FNE

	1	2	3
Type	Formation Aidants Numériques	Formation Aidants Numérique avec brique Aidants Connect	Formation Aidants Connect
Exemple de contenus de formation	Connaître le contexte et les enjeux de l'inclusion numérique, savoir accueillir un usager, faire un diagnostic de ses besoins, l'accompagner et l'orienter	Connaître le contexte et les enjeux de l'inclusion numérique, savoir accueillir un usager, faire un diagnostic de ses besoins, l'accompagner et l'orienter Maîtriser l'utilisation du service Aidants Connect	Maîtriser l'utilisation du service Aidants Connect
Ciblage	Professionnels ayant besoin d'une sensibilisation aux enjeux de l'inclusion numérique et à la posture de l'aidant numérique, qui orientent vers des professionnels qui assistent et forment sur le numérique	Professionnels ayant besoin d'une sensibilisation aux enjeux d'inclusion numérique et à la posture de l'aidant numérique, qui accompagnent sur les démarches administratives	Professionnels déjà sensibilisés aux enjeux d'inclusion numérique et à la posture d'aidants numériques, qui accompagnent sur les démarches administratives.



L'organisation des formations

Modalités

- Le récipiendaire devra solliciter un organisme de formation externe, via un marché public de gré à gré (<40K€) pour les trois types de formation.
- De manière résiduelle et pour les collectivités locales disposant « d'école de formation », les formations Aidants Numériques peuvent être opérées directement par le récipiendaire des fonds par la mobilisation d'agents en interne formateurs occasionnels (*Décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement*)

Le choix de l'organisme de formation est à la discrétion du récipiendaire selon une logique d'attribution de marché propre à chaque récipiendaire.

L'organisme de formation :

- Doit être certifié QUALIOPI
- S'ils le souhaitent, peuvent intégrer la communauté des organismes de formation membres du commun de formation Aidants Numériques / Aidants Connect actuellement en cours de constitution.
- Pour les formations Aidants Connect, les OF doivent se mettre en lien avec l'ANCT qui opère le dispositif Aidants Connect.

Un guide d'intégration de ce commun de formation sera prochainement disponible pour les organismes de formation.

💡 Les formations peuvent être dispensées en présentiel ou en distanciel



Professionnels ciblés

Qui peut être formé avec ces financements ?





Les formations sont prioritairement destinées aux agents de collectivités locales et de l'État

De manière non exhaustive, il est recommandé que ces professionnels soient :

- **Agents France Services** (Annonce de la généralisation d'Aidants Connect par le Premier Ministre lors du 8^e Comité interministériel de la transformation publique)
- **Agents de Préfecture**
- **Secrétaires de mairie**
- **Travailleurs sociaux**
- **Agents d'accueil**
- **Médiateurs numériques**

✗ Ne sont pas éligibles :

- Pour les conseillers numériques, leur formation initiale et continue est déjà financée dans le cadre du marché de formation des conseillers numériques.
- Pour les salariés associatifs (structures adhérentes à l'OPCO Uniformation), les formations portant sur les enjeux d'inclusion et de médiation numérique peuvent être financées dans le cadre d'un partenariat entre l'OPCO Uniformation et l'ANCT.
- Les bénévoles et les services civiques ne peuvent pas bénéficier de ces formations en raison de leur statut d'aidant non professionnel.

Pour s'assurer que la structure et le professionnel peuvent être habilités à la formation Aidants Connect, vous pouvez vous aider de la [FAQ](#) afin de vous assurer que celle-ci entre dans le cadre défini par le dispositif.

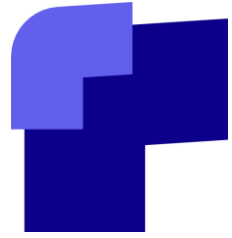
Pour habiliter de nouveaux professionnels à Aidants Connect, il est souhaitable de privilégier le volontariat des professionnels à partir d'un [temps d'information sur le dispositif](#), afin de favoriser une utilisation effective du service.



Modalités de financement

Qui reçoit les crédits et comment sont-ils dépensés ?





Le récipiendaire des crédits

Le récipiendaire des crédits doit être un membre de la gouvernance France Numérique Ensemble, et en priorité, le co-porteur de la feuille de route.

Exemple :

- Conseil Départemental
- EPCI
- Conseil Régional
- Communes
- Centres de gestion de collectivités locales

✗ Ne sont pas éligibles :

- Les préfetures
- Les structures organismes de formation



Focus Rôle du bénéficiaire des fonds

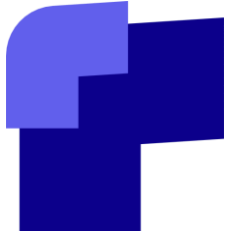
- Signe la convention avec l'ANCT
- Reçoit les crédits
- Organise la commande des places de formation pour les professionnels de son territoire (de sa structure, ou non) en interne ou auprès d'un ou plusieurs organismes de formation ou met en place des formations internalisées
- Identifie les structures souhaitant former leurs professionnels
- Collecte les attestations de présence et transmet les éléments permettant l'évaluation de la dépense des fonds à l'ANCT

- ✓ Collecte les attestations de présence
- ✓ Conserve les attestations de fin de formation pour chaque professionnel formé.
- ✓ Transmet les pièces justificatives à l'ANCT*

*** Pièces justificatives :**

- ✓ Nom et prénom du professionnel,
- ✓ SIRET et nom de la structure employeuse du professionnel formé,
- ✓ Intitulé de la formation, nom de l'organisme de formation ayant dispensé la formation et sa certification QUALIOPF (obligation légale depuis le 1er janvier 2022 dans le cadre de crédits public ou mutualisés) le cas échéant





Calendrier des demandes de financement et des échéances pour les formations

30 octobre 2024

31 décembre 2025

Date butoir pour
solliciter la subvention via
l'espace France Numérique
Ensemble

Date butoir pour dépenser les
crédits après signature de la
convention

Les porteurs de la dotation ont
jusqu'au 31 décembre 2025 pour
que les 60 professionnels visés au
minimum soient formés.

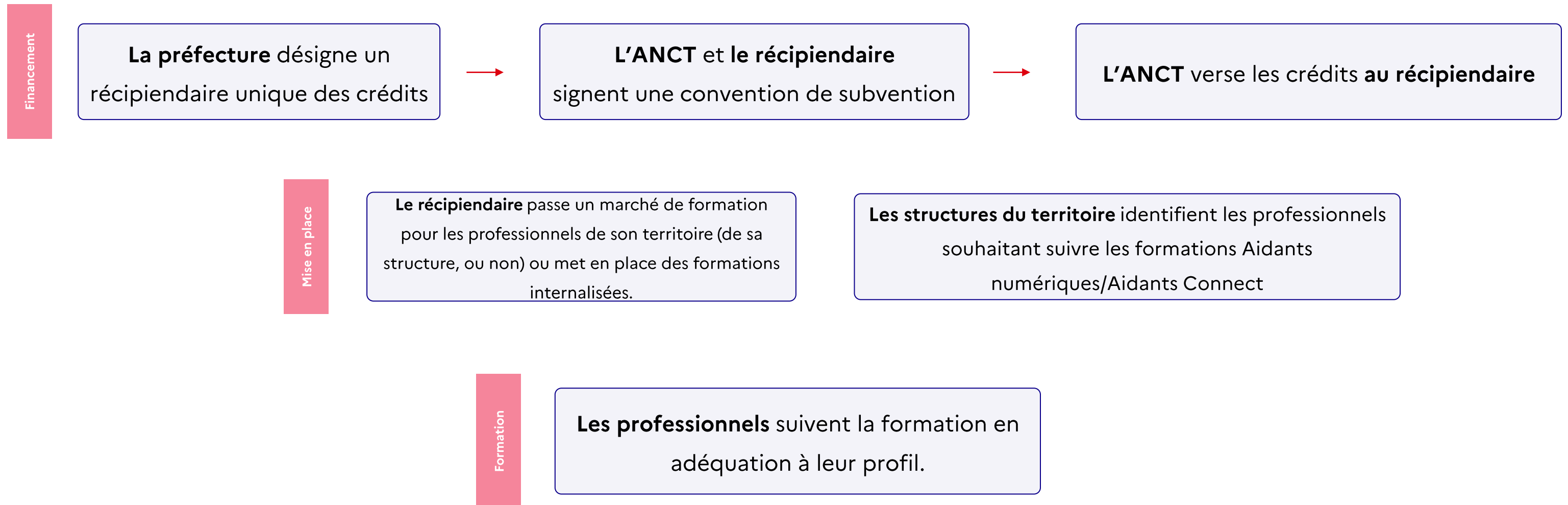


Les rôles des acteurs

Quel est le rôle de chacun (ANCT, préfecture, structure...) dans la gestion des crédits et l'organisation des formations ?



5 étapes clés pour bénéficier des crédits et assurer le déploiement des formations auprès des professionnels



Focus Résumé des rôles de chacun dans la demande de financement et le déploiement des formations

Qui	Rôles
La préfecture	→ Indique un bénéficiaire unique des crédits via l'espace France Numérique Ensemble
L'ANCT	→ Conventionne avec le bénéficiaire → Verse les 20 000€ → Fournit des éléments pour le cahier de charges <u>lors de la sélection des organismes de formations</u> (dans le cas des formations Aidants Connect)
Le récipiendaire des crédits Le récipiendaire des crédits doit être prioritairement le co-porteur de la gouvernance (ex. Conseil Départemental), et à titre dérogatoire un autre membre de la gouvernance.	→ Signe la convention avec l'ANCT et reçoit les crédits → Organise la commande des places de formation ou organise des sessions de formations internalisées → Identifie les professionnels dont la formation sera financée sur cette enveloppe → Collecte les attestations de présence et transmet les éléments permettant l'évaluation de la dépense des fonds à l'ANCT
Les organismes de formation / Le récipiendaire des crédits	→ Délivrent les formations.
La structure	→ Identifie les professionnels souhaitant suivre les formations Aidants numériques/Aidants Connect
Le professionnel	→ Suit la formation → Accompagne les bénéficiaires des structures grâce à ses nouvelles compétences





Procédure technique

Quelle est la procédure pour demander les crédits de formation ?





Annexes





Focus Formations Aidants Numériques (1/1)

Dans le cadre de la formation Aidants Numériques, destinée à sensibiliser les professionnels du territoire sur les enjeux d'inclusion numérique, les sujets abordés peuvent être les suivants, sans être exhaustifs :

- Devenir aidants numériques
- Connaître les enjeux de l'inclusion numérique
- Accueillir des publics spécifiques en situation d'exclusion numérique
- Identifier les problématiques des publics accompagnés
- Diagnostiquer le niveau d'autonomie numérique et les besoins d'accompagnement des publics
- Connaître le réseau de médiation numérique et d'aidants professionnels sur son territoire pour pouvoir orienter les personnes si besoin
- Connaître les règles juridiques de protection des données à caractère personnelles
- Adopter la bonne posture d'accompagnement vers une autonomie numérique

La formation proposée pourra s'inscrire dans une logique de Commun de formation, dont un guide d'intégration sera prochainement disponible.



Focus Formations Aidants Connect (1/5)

Rappel : Aidant Connect : c'est quoi ?

Aidants Connect est un service public numérique qui permet à des aidants professionnels d'accompagner en toute sécurité des usagers dans la réalisation de démarches administratives en ligne. Ce dispositif s'adresse à des structures qui emploient des aidants professionnels salariés de leurs structures et qui accompagnent régulièrement des usagers dans la réalisation de démarches administratives en ligne.

Chiffres clés



191 619

Démarches réalisées



62 551

Mandats créés



46 228

Personnes accompagnées



7 529

Aidants habilités



2 832

Structures habilitées

Pour suivre en temps réel les statistiques : <https://aidantsconnect.beta.gouv.fr/stats/>

Tutoriel : <https://www.etsijaccompagnais.fr/tutoriel-aidants-connect>





Focus Formations Aidants Connect (2/5)

5 bonnes raisons d'utiliser Aidant Connect

→ Sécurise l'aidant et l'utilisateur

En créant un mandat juridique dématérialisé et en sécurisant la gestion des identifiants et mots de passe des usagers. « Pour le public, c'est un outil qui cadre l'accès à leur données personnelles. C'est rassurant. Quant aux agents, cela permet de se sentir protégés. » **Responsable CCAS**

→ Un outil qui fait gagner du temps

En se connectant directement aux comptes de l'utilisateur sur tous les sites administratifs qui disposent d'un bouton France Connect en un clic. « Avec Aidants Connect, je passe 40 minutes sur un dossier là où avant je passais 1h30 ! Ça me fait gagner beaucoup de temps, ça soulage mon temps, ma responsabilité » **Conseiller France services**

→ Un outil qui met l'accent sur l'accompagnement humain

Une fois le mandat créé, le temps gagné avec Aidants Connect permet à l'aidant de consacrer plus de temps à l'accompagnement de l'utilisateur. « Utiliser cet outil ne remet pas en question l'aspect humain : les personnes apprécient d'avoir un interlocuteur, quelqu'un avec qui parler de leur administration et avec qui effectuer leurs démarches. » **Conseiller France services**

→ Un outil qui permet la continuité de l'accompagnement

En permettant à tout aidant habilité d'accéder aux mandats conclus dans sa structure. « Une fois qu'un mandat est créé, n'importe quelle personne de l'équipe peut réaliser les démarches, c'est la structure qui est identifiée » **Responsable CCAS**

→ Un outil qui favorise la montée en autonomie des usagers

En permettant à l'aidant de reprendre la main à tout moment. « Beaucoup de personnes que j'ai accompagnées avec Aidants Connect sont des élèves que j'ai actuellement en atelier ou que j'ai eus précédemment. Pour moi Aidants Connect est un levier vers l'autonomisation. » **Responsable d'un EPN**

Besoin d'un temps d'échange pour redécouvrir Aidants Connect ? contact@aidantsconnect.beta.gouv.fr





Focus Formations Aidants Connect disponible à ce jour (3/5)

Formations de 7 heures ou de 14 heures

- ✓ La formation de 7 heures est adaptée pour des personnes déjà sensibilisées aux enjeux de la médiation numérique.
- ✓ La formation de 14 heures est adaptée pour des personnes découvrant les sujets d'inclusion numérique.

Objectifs des deux formations :

- Maîtriser l'utilisation du service Aidants Connect
- Savoir adapter l'accompagnement d'un usager à la réalisation de démarches en ligne (diagnostic et premier pas vers l'autonomie numérique)
- Savoir utiliser France Connect et accompagner un usager dans l'utilisation de ce service
- Comprendre les enjeux liés à la manipulation de données personnelles d'utilisateurs
- Connaître le cadre réglementaire de la fonction d'aidant numérique

Objectifs supplémentaires de la formation 14 heures :

- Connaître le contexte et les enjeux de l'inclusion numérique
- Savoir accueillir un public, faire un diagnostic de ses besoins, l'accompagner et le rediriger

À ce jour, ces formations sont dispensées par la Mednum (formation de 7 heures) et Familles Rurales (formations de 7 heures et de 14 heures)





Focus Formations Aidants Connect (4/5)

Financements des formations Aidant Connect

Les formations Aidants Connect sont à nouveau ouvertes depuis le 15 avril 2024 à tous les professionnels souhaitant être habilités.

Les formations Aidants Connect étaient financées jusqu'en 2023 dans le cadre du plan France Relance.

Les modalités de financement de formations AC ont changé :

- Pour les conseillers numériques, leur formation initiale et continue est déjà financée dans le cadre du marché de formation des conseillers numériques.
- Pour les salariés associatifs (structures adhérentes à l'OPCO Uniformation), les formations portant sur les enjeux d'inclusion et de médiation numérique peuvent être financées dans le cadre d'un partenariat entre l'OPCO Uniformation et l'ANCT.

Les agents de collectivités territoriales ou de l'État peuvent dès à présent se former à Aidants Connect avec un financement de la formation par leur employeur.

Ils peuvent aussi attendre la mise en place de l'enveloppe formation sur leur territoire qui pourra éventuellement financer leur formation.





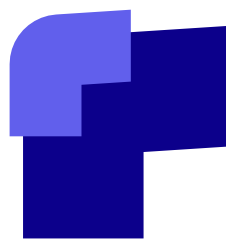
Focus Formations Aidants Connect (5/5)

Ressources utiles

- Le site Aidants Connect : <https://aidantsconnect.beta.gouv.fr/>
- Un [document de présentation](#) Aidants Connect
- Une [page dédiée](#) à la formation et aux modalités de financement
- Une nouvelle [page FAQ](#) dans laquelle trouver les réponses aux questions les plus courantes
- Une [page Ressources](#) avec les liens vers les guides et le tutoriel interactif pour la prise en main de l'outil

💡 Un nouvel outil sera mis à disposition dans le cadre de FNE pour le suivi du dispositif dans votre département





Permettre aux professionnels déjà formés de se réapproprier l'outil Aidants Connect.

**Des structures de votre territoire sont déjà habilitées Aidants Connect ?
Des professionnels ont été formés, mais n'utilisent pas le plein potentiel de l'outil par doute ou questionnement ?**

L'équipe Aidants Connect est à votre disposition pour un ré-embarquement le temps d'un webinaire, ou d'une mobilisation spécifique sur votre territoire.

Vous pouvez les solliciter en exposant les enjeux et vos besoins autour de cette réappropriation :
contact@aidantsconnect.beta.gouv.fr



Contacts et ressources utiles



societe.numerique@anct.gouv.fr

Enveloppe formations France Numérique Ensemble



contact@aidantsconnect.beta.gouv.fr

Questions sur le dispositif

Sollicitation de l'équipe pour réactualiser les connaissances
des professionnels déjà formés sur Aidants Connect